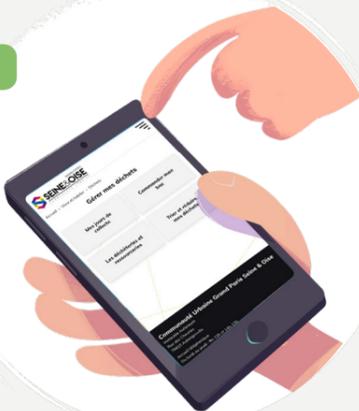




# VOUS SOUHAITEZ EN SAVOIR PLUS ?

Connectez-vous à [gpseo.fr](http://gpseo.fr) et retrouvez :

- votre **calendrier de collectes 2024** personnalisé à votre adresse et imprimable ;
- les **points d'apports volontaires** et les **déchèteries** les plus proches de chez vous ;
- vos **démarches en ligne** (demande de bac, accès en déchèterie...);
- les **bonnes pratiques** pour gérer correctement vos déchets.



## INFOS DÉCHETS

**01 30 33 90 00**  
Lundi au Vendredi de  
9h > 12h et 14h > 17h

\* **Attention, de nouvelles modalités de collecte entreront en vigueur au 1<sup>er</sup> octobre 2024.**

## RAPPEL



TOUS LES PAPIERS

AUJOURD'HUI,  
100 % DES  
EMBALLAGES  
SE TRIENT



EMBALLAGES CARTONS  
& BRIQUES ALIMENTAIRES



EMBALLAGES EN PLASTIQUE



EMBALLAGES EN MÉTAL



## LES NOUVEAUX ARRIVANTS !

### EMBALLAGES PLASTIQUES



TUBES, POTS, BOÎTES, GOBELETS

### EMBALLAGES MÉTALLIQUES



BOUCHONS, CAPSULES & COUVERCLES



TOUTES LES BARQUETTES



TOUS LES SACHETS & TUBES



SACS, SACHETS, FILMS



TOUS LES AUTRES PETITS MÉTAUX

Ne pas jeter sur la voie publique @ Caribara Communication 2024

À DÉPOSER EN VRAC, NON EMBOÎTÉS, BIEN VIDÉS & NON LAVÉS.

# LES BIODÉCHETS AU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2024

La loi relative à la lutte contre le gaspillage et l'économie circulaire applicable au 1<sup>er</sup> janvier 2024 demande que soit donnée **la possibilité aux usagers, sans contraintes, de trier à la source leurs biodéchets.**



DÉCHETS ALIMENTAIRES  
ET VÉGÉTAUX



En 2024 : GPS&O mettra à disposition **6000 nouveaux composteurs**, pour l'habitat pavillonnaire.

Réservation et consultation du guide du compostage en ligne sur [gpseo.fr](http://gpseo.fr)



## 11 DÉCHÈTERIES

Vous avez accès à l'ensemble des 11 déchèteries du territoire. Pour connaître la plus proche de chez vous, rdv sur [gpseo.fr](http://gpseo.fr)

# CALENDRIER DES COLLECTES 1<sup>ER</sup> JANVIER > 30 SEPTEMBRE 2024 VERNOUILLET

VALABLE  
**9**  
Mois\*



RAPPEL : 100 % DES EMBALLAGES SE TRIENT

# QUAND SORTIR MES BACS ET ENCOMBRANTS ?



Pour les collectes qui ont lieu le matin et pour les encombrants  
> les sortir la veille au soir.  
Pour les collectes qui ont lieu l'après-midi  
> les sortir le matin avant midi.

## HABITAT PAVILLONNAIRE



**ORDURES  
MÉNAGÈRES**

Mercredi matin



**EMBALLAGES  
RECYCLABLES**

Lundi après-midi, toutes les 2 semaines  
à partir du 8 janvier (semaines paires)  
Rue de la Haie Saint-Marc : collecte le mercredi après-midi,  
toutes les 2 semaines à partir du 10 janvier (semaines paires)



**VERRE**

Mardi après-midi, toutes les 2 semaines  
à partir du 2 janvier (semaines impaires)  
Rue de la Haie Saint-Marc : collecte le mercredi après-midi,  
toutes les 2 semaines à partir du 3 janvier (semaines impaires)



**DÉCHETS  
VÉGÉTAUX**

Lundi après-midi, du 18 mars au 8 juillet  
et du 26 août au 30 septembre



**ENCOMBRANTS**

17 janvier, 20 mars, 15 mai, 17 juillet,  
18 septembre, le matin  
Rue de la Haie Saint-Marc : 26 février, 22 avril, 24 juin,  
26 août, le matin

## HABITAT COLLECTIF \*



**ORDURES  
MÉNAGÈRES**

Lundi matin et vendredi matin



**EMBALLAGES  
RECYCLABLES**

Mercredi après-midi



**VERRE**

Mardi après-midi toutes les 2 semaines  
à partir du 2 janvier (semaines impaires)



**ENCOMBRANTS**

3 janvier, 7 février, 6 mars, 3 avril, 1<sup>er</sup> mai,  
5 juin, 3 juillet, 7 août, 4 septembre,  
le matin

\* les rues suivantes sont entièrement considérées comme collectives :  
allée de la poste ; avenue du Clos des Vignes ; cité Pottier ; impasse du  
Château ; impasse Culoisel ; place Conte ; rue Aristide Briand, n°2, 3, 4, 6, 8 et  
10 ; rue Jean Jaurès du n°1 au n°26 ; rue Paul Doumer du n°1 au n°57 ;  
rue des Sarments.

## VOIES ÉTROITES \*



**ORDURES  
MÉNAGÈRES**

Mercredi matin



**EMBALLAGES  
RECYCLABLES**

Mercredi matin



**VERRE**

Mardi matin toutes les 2 semaines  
à partir du 2 janvier (semaines impaires)



**DÉCHETS  
VÉGÉTAUX**

Lundi matin, du 18 mars au 8 juillet et  
du 26 août au 30 septembre



**ENCOMBRANTS**

17 janvier, 20 mars, 15 mai, 17 juillet,  
18 septembre, le matin

\* Allée Louis Dufau, chemin de Marsival, chemin de Meulan (3 et 5), chemin des  
Poiriers, impasse la Rochelle, impasse Marie Michel Decaris, rue de la Front Rome,  
rue de la Tuilerie, rue du Clos Thonesse, rue Louis Alleaume, rue Saint Etienne,  
rue du Clos au Faite, rue du Louvre, sente des Cours d'en Bas, sente du Quartier.

# COMMENT PRÉSENTER CORRECTEMENT MES DÉCHETS À LA COLLECTE ?



## COLLECTE EN PORTE À PORTE

Ne rien déposer à côté des bacs



### BONNES PRATIQUES

Dans le bac gris dans des sacs fermés.  
Dans le bac jaune, en vrac, sans sac.  
Les cartons doivent être pliés/découpés.  
1 bac de 240L par collecte ou 3 sacs  
et 2 fagots correctement ficelés (1 mètre)  
Habitat pavillonnaire : 1m<sup>3</sup> par foyer et  
par collecte / Habitat collectif : vous  
renseigner auprès de votre gestionnaire.

### INTERDIT

Déchets dangereux de type  
bouteille de gaz, hélium  
Cartons mouillés  
Souches, terre, cailloux, pots de  
fleurs (plastique ou céramique)  
Electroménager, gravats, miroir/  
vitre, textile, déchets dangereux,  
bouteille de gaz, pneus

Points de collectes  
sur [gpseo.fr](http://gpseo.fr), onglet  
Déchets.



## COLLECTE EN POINT D'APPORT VOLONTAIRE

Ne rien déposer  
à côté des bornes



### BONNES PRATIQUES

En sacs fermés  
En vrac, sans sac. Cartons pliés, coupés,  
afin de ne pas boucher les ouvertures.  
En vrac, sans sac.

### INTERDIT

Sacs de + de 50 litres  
Cartons mouillés  
Vaisselle, vitres ou céramique